



NUMERIQUE



« Hôtel 2 Février Lomé »

L'application mobile désormais disponible

Cette période de pandémie Covid et ses variantes bouleversent l'économie, les habitudes des consommateurs, des voyageurs et des businessmen. La tendance est plus que jamais à une hausse de l'utilisation des technologies, téléphones portables ...

PAGE 4

ECONOMIE



CREPMF

Vers la réglementation du marché de capitaux islamiques au sein de l'Umoa

Un atelier de mise en place d'un cadre réglementaire dédié au marché au marché de capitaux islamiques au sein de l'Umoa (Union monétaire ouest africaine) a été ouvert jeudi 24 février à Lomé. Cette rencontre se situe dans le cadre de la finalisation du cadre réglementaire ...

PAGE 5

REPORTAGE

Rapport PASEC 2019

Résultats du diagnostic du système éducatif au Togo

Dans le cadre de la réforme du système éducatif, le Togo a participé en 2019 à la deuxième évaluation internationale...

PAGE 11

Terrorisme

Attention à la guerre psychologique que veulent déclencher ces bandits

Selon des informations relayées par les réseaux sociaux et des médias, les groupes terroristes qui prospèrent dans les pays du Sahel, ne cachent plus leurs intentions : élargir leurs influences dans les pays côtiers dont le Togo. Ils auraient fait fuir des villageois de leurs lieux d'habitation le weekend dernier dans la préfecture ...



PAGE 3



Tribune

Togo : comment la pandémie de Covid-19 a réhabilité le rôle de l'État ?

Face à la pandémie du coronavirus qui a frappé les économies des pays du monde, le Togo a mis en place une stratégie de riposte proactive. Cette stratégie développée face à la crise a permis de maintenir le cap de la croissance économique du pays. Dans une tribune publiée par « Jeune Afrique », la ministre, secrétaire générale de la présidence de la République togolaise, Mme Sandra Ablamba-Johnson, retrace ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Nécrologie: Chris Dakey, Secrétaire général de la FTF n'est plus

Le football togolais est encore endeuillé en l'espace d'une semaine seulement. Le secrétaire général de la Fédération togolaise de football (FTF), Chris Dakey, a tiré sa révérence, hier jeudi 24 septembre 2022, des suites d'une maladie.

Nommé en février 2021 au poste de Secrétaire général de la FTF en remplacement de Pierre Lamadokou, l'économiste Chris Dakey fut chef de la Division animation de la vie universitaire à l'Université de Lomé.

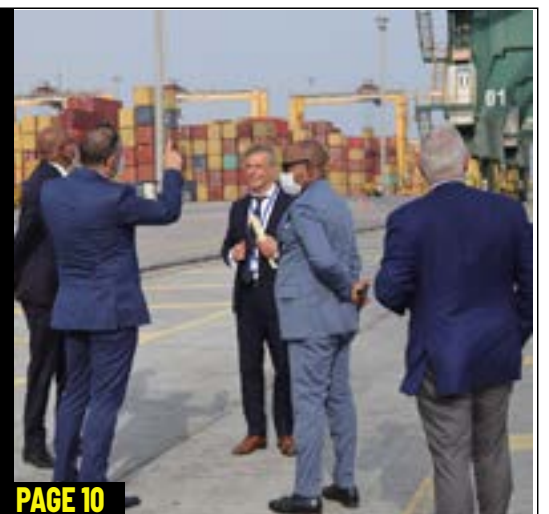
En moins d'une semaine le Togo a perdu trois acteurs clés du football national ...

PAGE 3

Lomé container terminal (LCT)

De nouveaux équipements pour répondre à l'augmentation des activités

Face à la forte augmentation des activités au Port autonome de Lomé (PAL), de nouveaux équipements sont mis en place. Ces équipements ont été réceptionnés jeudi 24 février par le ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, Kokou Edem Tengue.



PAGE 10

 SOMMAIRE	Décentralisation Le ProDeGoL offre des voitures et équipements de bureau au ministère de l'Administration territoriale  P 9	Union nationale des Transporteurs du Togo (Unatrot) Des transporteurs dénoncent les violations des statuts de l'Union par le bureau national  P 10	L'IFAD Bâtiment lance sa formation en alternance  P 10
--	--	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Cinkassé : des microcrédits en faveur de l'inclusion financière

Grâce aux produits FNFI, une talentueuse couturière installée à Cinkassé a pu acheter davantage de tissu et développer son activité. Tout comme de nombreuses autres Bénéficiaires de la préfecture, elle s'est vue offrir la possibilité de s'autonomiser et d'être économiquement active. Cela n'aurait pas été possible si elle n'avait pas fait les démarches nécessaires pour avoir du financement. Retour sur l'histoire de dame Bagagnan Alimatou



Bagagnan Alimatou

Depuis sa jeunesse, Bagagnan Alimatou est couturière. Après s'être mariée, elle a continué de coudre chez elle pour sa famille, des amis et des connaissances. Pour avoir plus de clientes et surtout mieux se faire connaître, elle décide d'ouvrir un atelier afin de contribuer aux revenus du ménage. Malheureusement, au milieu des années 2000, obtenir un prêt auprès d'une banque afin de développer sa propre activité peut se révéler un obstacle insurmontable. Sans garanties ni antécédents de crédit, il est extrêmement

compliqué d'accéder aux instruments bancaires traditionnels. "j'ai frappé à toutes les portes, mais rien. Je m'étais même rapprochée d'une banque, je n'ai rien eu", se souvient-elle. Après deux ans de recherche infructueuse, c'est finalement son mari qui lui apporte l'appui nécessaire. En 2008, elle ouvre son atelier, mais ne dispose que d'une seule machine à coudre. Après le lancement des activités du FNFI en 2014, Alimatou s'est tournée vers l'institution. Grâce aux crédits obtenus auprès d'un PSF Partenaire, elle a dans un premier temps acheté des tissus pour coudre et revendre. Elle s'achète aussi une deuxième machine à coudre en 2017 et une troisième en 2019. Sa clientèle ne fait que s'accroître et son chiffre d'affaires également. " Grâce au FNFI, je suis autonome", avoue-t-elle.

Les produits FNFI impactent les populations dans tous les cantons de Cinkassé. Toutefois,

ce sont les populations ciblées qui rendent ces microcrédits uniques, puisqu'ils s'adressent aux personnes à faibles revenus ou totalement exclues du système bancaire classique. Alimatou témoigne : " ce que j'ai remarqué, c'est grâce au FNFI de petits gens qui ne pouvaient pas entreprendre parviennent à s'en sortir. Je trouve ça bien que les produits FNFI permettent à des pauvres de réussir finalement. Je connais plusieurs femmes ici qui aujourd'hui peuvent s'exprimer et s'affirmer grâce au FNFI"

Le FNFI vise à promouvoir l'inclusion financière en faveur des personnes écartées des circuits bancaires classiques parce qu'elles ne possèdent ni garanties ni antécédents de crédit, ou parce qu'elles se trouvent dans une situation professionnelle précaire. Aujourd'hui, le FNFI opère dans tout le pays pour accompagner les TPME, moteurs de notre développement économique.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel





	Récupéré N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavé: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie	Félix Tagba Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCY Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	---	--	--	--

DERNIERES HEURES

... Bello Nassirou, responsable à l'organisation du club de football Angés FC et	Nayo. Inyeza Denis, président du district de Haho, ont trouvé la mort dans un	accident le samedi 18 février 2022, alors qu'ils revenaient d'Atakpamé où ils avaient assisté	au match Angés FC de Notsé contre Kotoko FC de Kpalimé, comptant pour la 13 ^e journée, saison	2021/22 du championnat national de première division togolaise. Attipoe Edem Kodjo
--	---	---	--	--

Terrorisme

Attention à la guerre psychologique que veulent déclencher ces bandits

Selon des informations relayées par les réseaux sociaux et des médias, les groupes terroristes qui prospèrent dans les pays du Sahel, ne cachent plus leurs intentions : élargir leurs influences dans les pays côtiers dont le Togo. Ils auraient fait fuir des villageois de leurs lieux d'habitation le weekend dernier dans la préfecture de Kpendjal. Il y a visiblement une guerre psychologique que ces bandits veulent déclencher. Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Damehame Yark rassure.

« Il y a eu quelque chose comme ça le samedi soir, mais les gens sont retournés dans le village. Ils sont avec les Forces de défense et de sécurité (FDS) », a reconnu le ministre Yark. Les terroristes auraient demandé à travers des messages sur les réseaux sociaux, aux habitants du village de Lalabiga de s'en aller au risque de subir une attaque. « Plus de peur que de mal, mais on reste vigilant. Tout le monde doit faire attention à ce qui circule sur les réseaux sociaux. Ils sont sur le terrain avec les camarades, donc s'il

y a quelque chose, qu'ils les informent au lieu de suivre ce que les gens racontent sur les réseaux sociaux », a ajouté le général de Brigade Damehame Yark. Décidément, la situation dans la région des Savanes doit véritablement inquiéter. On se souvient qu'en novembre dernier, les militaires de l'opération Koundjoare, positionnés dans la zone depuis plusieurs mois, ont réussi à repousser une attaque terroriste. Mais, les groupes armés opérant dans le Sahel semblent ne pas vouloir abdiquer et cherchent



Le général de brigade Damehame Yark

à imposer leurs lois au niveau des pays côtiers dont le Togo. Le Bénin en a déjà fait les frais sur son territoire.

Selon l'honorable Gerry Taama, président du groupe parlementaire Net/PDP à l'Assemblée nationale et ancien militaire, « cela va finir par nous arriver » pour deux

raisons : la situation en cours dans les pays voisins du Sahel, et la pauvreté qui fait le lit de l'extrémisme violent. « Quand on regarde ce qui se passe au nord du Bénin et au nord du Togo, c'est que ces zones là sont en train de devenir des zones de repli pour les groupes terroristes qui subissent une grande pression dans la zone

dite des trois frontières et au Mali », a expliqué Gerry Taama. « Mais, il faut noter aussi que dans ces genres de situations, il y a ce que l'on appelle la guerre psychologique. Avec les réseaux sociaux, il suffit que quelqu'un lance une alerte à la bombe dans une ville, et c'est au moment où les gens sont en train de fuir dans la confusion totale, que l'ennemi frappe. Il y a un travail de sensibilisation qui doit être fait dans ces zones. Et puis, en tant que citoyens, il faut éviter de relayer les informations quand elles ne sont pas fondées. Je pense aussi que nos FDS (NDLR : Forces de défense et de sécurité) doivent avoir une grande présence sur les réseaux sociaux, créer des pages certifiées pour véhiculer les bonnes informations à temps réel », a poursuivi Gerry Taama.

Edem Dadzie

Présidentielle de 2020

Et si Agbéyomé Messan Kodjo acceptait enfin l'évidence ...

L'ancien Premier ministre du Togo Agbéyomé Messan Kodjo et candidat malheureux de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) à l'élection présidentielle du 22 février 2020, dans une interview exclusive accordée à nos confrères du site www.togoscoop.info, continue de réclamer sa prétendue victoire. Mais l'on se demande si deux ans après la présidentielle, Agbéyomé Kodjo ne devrait pas enfin accepter l'évidence...

Le président du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD) accuse Faure Gnassingbé, le vainqueur de cette élection, d'avoir instrumentalisé les instances de gestion et de régulation des institutions chargées du scrutin, et également pour avoir introduit des bulletins prénotés en sa faveur. « Tout le monde sait, y compris Faure Gnassingbé lui-même et sa coterie, que l'Alternance politique qui est la phase première de cette grande et noble mission générationnelle a été massivement réalisée le 22 février 2020 au Togo ». Comme d'habitude, il reproche à la France d'avoir reconnu de fausses lettres de félicitations que le pouvoir de Lomé aurait fait diffuser avec la complicité de RFI. Et quand on lui demande pourquoi il ne se comporte pas de façon républicaine à

l'instar d'autres opposants du continent comme Cellou Dalein Diallo de la Guinée, Martin Fayulu de la République démocratique du Congo (RDC) et Maurice Kamto du Cameroun, monsieur Kodjo trouve que les situations ne sont pas les mêmes. Et pourtant, quand cela l'arrange, il sait faire le parallèle entre la situation qui prévaut au Togo et d'autres pays d'Afrique de l'ouest où les coup d'Etat sont devenus la mode. En affirmant sans cesse que Faure Gnassingbé et son père totalisent 55 ans à la tête du pays, où se situe Agbéyomé Kodjo ? Oui, à la Conférence nationale souveraine, il avait affirmé, « je suis au service d'un chef d'Etat », montrant sa volonté de se désengager des actes répréhensibles commis sous le régime Eyadema. Mais, franchement, une personne qui a été Premier ministre, président de l'Assemblée nationale, directeur général du



Agbéyomé Messan Kodjo

Port autonome de Lomé (Pal), peut-il vraiment se désengager de ses responsabilités ? Agbéyomé Kodjo a été un pilier du régime d'Eyadema. Et même si vers la fin de la vie de ce dernier, il a été contraint à l'exil, s'il faut demander des comptes à des personnalités dans ce pays, comme lui-même le fait à travers ses sorties, Agbéyomé Kodjo sera en tête. Il devrait donc faire profil bas que de chercher à décrier une gouvernance dont il a été l'un des artisans. Agbéyomé Kodjo devrait reconnaître l'évidence. Il perd du temps et de l'énergie pour rien. C'est la DMK qui fait des pieds et des mains pour rencontrer Faure Gnassingbé, sinon ce dernier n'est pas demandeur. Au lieu de jouer à la comédie avec ses amis français et pseudo-panafricanistes

qui rêvent qu'il prenne le pouvoir pour venir partager le gâteau, Agbéyomé Kodjo devrait changer rapidement de stratégie et se préparer pour les futures élections, s'il a encore envie d'avoir un avenir politique dans ce pays.

Sauf revirement spectaculaire de situation, ce combat est voué à l'échec. Mais, visiblement, ce n'est pas son intention. « Trêve de plaisanterie ! L'urgence est-elle d'élucider la crise post-électorale actuelle ou de consolider l'impoture ? Les régionales c'est une étape supérieure dans le renforcement de la décentralisation. Les communes peinent à fonctionner et à déployer leur potentiel pour des services de proximité de qualité aux populations à

la base. Elles ne sont pas outillées administrativement et techniquement pour leurs missions. On veut organiser des régionales pour flatter l'ego de certains et distribuer des prébendes. C'en est assez de cette politique de diversion. Les Togolais sont dans la dynamique de la reconquête de leur souveraineté confisquée en vue de l'émergence glorieuse du Togo "Or de l'Humanité" », a affirmé Agbéyomé Kodjo.

Tant mieux pour lui et ses soutiens, c'est la mort politique qui les guette. D'autres affûtent leurs armes pour participer à ces élections régionales. Comme on a souvent vu des opposants en Afrique et ailleurs le faire, le soi-disant président démocratiquement élu vend du vent à ses compatriotes, avec des promesses démagogiques et des mensonges, en espérant que les Togolais se rallieront à lui. Mais, cela fait quand même deux ans et les Togolais ont clairement montré qu'ils avaient des choses plus importantes à faire que de suivre des vendeurs d'illusions... Agbéyomé Kodjo a encore la possibilité de retrouver la raison.

La rédaction



« Hôtel 2 Février Lomé »

L'application mobile désormais disponible

Cette période de pandémie Covid et ses variantes bouleversent l'économie, les habitudes des consommateurs, des voyageurs et des businessmen. La tendance est plus que jamais à une hausse de l'utilisation des technologies, téléphones portables, tablettes et internet. Une nouvelle forme de consommateurs se décèle donc de plus en plus « Des consommateurs Hyper Connectés ». Le client 2022 désire un accès rapide, sécurisé aux services, offres et facilités qu'offrent les entreprises hôtelières. La clientèle de l'hôtel 2 Février s'est donc diversifiée et par anticipation à leurs besoins, l'entreprise a mis en place une nouvelle disposition afin d'y répondre.



« Assurer un contact sécurisé, une prise en charge efficiente et automatisée aux clients, tel est notre objectif par le lancement de notre application mobile le 28 Février 2022 prochain. Avec cette application mobile nous leur garantissons un accès

les communautés qu'elles soient étrangères ou locales s'habituent à une coexistence avec le virus, il est d'autant plus crucial à l'heure de mettre en place des systèmes et technologies protégeant au maximum les clients que nous recevons. Une expérience client de

mùobile.» Melissa Woolley Sales Administrator. Avec des procédures entamées il y a de cela

Lomé » a évolué d'une foulée à l'autre jusqu'à sa complète formation. Elle permet au client de réserver directement sa chambre ou son appartement sans passer par la réservation via mail. Pour son séjour, le client peut accéder à tous les services dont « Le Service d'étage, la Conciergerie et la Réservation en direct : un soin Spa, un dîner à deux ou entre collègues, une réunion ou encore une réservation au Business Lunch l'offre adressée particulièrement au professionnels et disponible sur l'année au prix de 12500 frs (un menu de trois services, changeant tous les jours ouvrables)».

préalable des salles et de leurs caractéristiques. Un mariage à préparer ou une envie de shopping, quel que soit le besoin auquel vous faites face durant votre séjour, un contact privilégié vous est disponible avec les opérateurs et opératrices par une messagerie instantanée.

Des équipes formées pour une prise en charge professionnelle et satisfaisante durant votre séjour. En effet cela fait quelques semaines que se tiennent des formations à l'utilisation de l'application aux équipes chargées de la réception et du traitement des requêtes.

L'application mobile « Hôtel 2 Février Lomé» est d'ores et déjà disponible sur App Store et Play Store. Et selon le Directeur Commercial Serge Messan, c'est une nouvelle disposition plus que nécessaire qu'il invite tous les clients, habitués à adopter afin de se garantir un séjour dans les normes et une expérience parfaitement confortable.

2 FEVRIER
HOTEL-LOME

Découvrez notre APPLICATION MOBILE

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

TAPEZ : HOTEL 2 FEVRIER - LOME

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT

VIVEZ PLEINEMENT EN ÉTANT AUTONOME VOTRE EXPÉRIENCE H2F

COMPOSEZ LE NUMÉRO +229 11 11 11 11

sans contact à l'ensemble de nos services offres et facilités. Si aujourd'hui

marque sécurisée et digitalisée, c'est ça Hôtel 2 Février Lomé l'application

quelques mois l'année dernière, l'application mobile « Hôtel 2 Février

beneficiez d'une vue au

CREPMF

Vers la réglementation du marché de capitaux islamiques au sein de l'Umoa

Un atelier de mise en place d'un cadre réglementaire dédié au marché au marché de capitaux islamiques au sein de l'Umoa (Union monétaire ouest africaine) a été ouvert jeudi 24 février à Lomé. Cette rencontre se situe dans le cadre de la finalisation du cadre réglementaire dédié au marché de capitaux islamiques au sein de l'Umoa.



Vue partielle des participants en séance de travail

Cette rencontre a réuni entre autres des acteurs du marché financier régional et ceux de la finance islamique. L'atelier permet de valider les projets de textes relatifs

au cadre réglementaire de la finance islamique. Il s'agit de recueillir les observations des intervenants commerciaux et du public sur le projet de cadre réglementaire.

La rencontre permet également de finaliser les projets de textes réglementaires en prenant en compte les observations résiduelles avant leur présentation au Conseil

des ministres de l'Umoa. L'objectif pour le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF) est de doter le marché financier régional de l'Umoa d'un cadre réglementaire spécifique dédié au marché de capitaux islamiques.

« L'apport de nouveaux outils et mécanismes de financement devrait permettre avec des offres adaptées, d'accroître l'inclusion financière des ménages. S'agissant des marchés de capitaux islamiques, l'implication de l'ensemble des parties prenantes sera nécessaire pour relever les challenges d'ordre réglementaire, juridique, fiscal et académique pour ne citer que ceux-là », a déclaré le secrétaire général du Conseil régional de

l'épargne publique et des marchés financiers, Ripert Bossoukpe.

Le marché financier régional permet de financer les Etats de l'Umoa. Depuis sa création en 1996, environ 15 000 milliards FCFA ont été mobilisés par les Etats et le secteur privé. Plus de 80% des ressources levées sur le marché financier régional ont permis de financer des projets des Etats de l'Union surtout dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et des infrastructures.

Cette place financière regroupe 246 acteurs agréés, plus de 500 milliards FCFA de transactions au cours de 2021 et des actifs en conservation évalués à plus de 9 700 milliards FCFA.

Félix Tagba

8ème Conférence internationale annuelle fiscale

Les avancées dans la mobilisation des recettes fiscales au cœur des échanges

La 8ème Conférence internationale annuelle fiscale a été officiellement ouverte le 24 février à Lomé par le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, Kodjo Adedze. Pendant deux jours, les participants vont réfléchir sur le thème : « les avancées dans la mobilisation des recettes fiscales intérieures en Afrique ».



Photo de famille des participants et des officiels

Cette 8ème Conférence internationale annuelle fiscale est organisée en collaboration avec l'Office togolais des recettes (OTR). La rencontre réunit des professionnels de la fiscalité du secteur privé et du secteur public. Différentes thématiques dont la relation entre l'administration publique et les contribuables sont abordées au cours de cette conférence.

Le président de l'Union des ordres fiscaux de l'Afrique de l'ouest (UDOFAO) a

précisé l'importance de l'argent du contribuable. « L'argent du contribuable utilisé doit servir aujourd'hui à financer des projets de développement. C'est là où on attend aujourd'hui les administrations publiques à pouvoir dire nous avons réalisé tel projet et tel autre projet. C'est ce qui instaure ensuite la relation de confiance entre l'administration fiscale et les contribuables », a précisé Saliou Dieye, président de l'Union des ordres fiscaux de l'Afrique de l'ouest.

La Conférence internationale annuelle fiscale (CIAF) est une plateforme annuelle, initiée par l'Union des Ordres fiscaux de l'Afrique de l'ouest pour la promotion d'idées, le développement des connaissances, la mise en réseau des professionnels de la fiscalité. Elle constitue une tribune de réflexion de haut niveau sur les sujets de mobilisation des ressources internes au profit du développement socioéconomique.

Félix T.

Tribune

Togo : comment la pandémie de Covid-19 a réhabilité le rôle de l'État ?

Face à la pandémie du coronavirus qui a frappé les économies des pays du monde, le Togo a mis en place une stratégie de riposte proactive. Cette stratégie développée face à la crise a permis de maintenir le cap de la croissance économique du pays. Dans une tribune publiée par « Jeune Afrique », la ministre, secrétaire générale de la présidence de la République togolaise, Mme Sandra Ablamba-Johnson, retrace les dispositions et les moyens mis en place par le Togo pour faire face à la pandémie. Voici l'intégralité de sa tribune.

La crise du Covid-19 aurait pu donner un coup d'arrêt brutal aux progrès enregistrés au cours de la décennie écoulée dans le quotidien des Togolais, brisant ainsi la trajectoire de croissance du pays. La stratégie de riposte proactive développée sous l'impulsion du président Faure Essozimna Gnassingbé a permis au contraire de faire de cette crise un accélérateur de changement.

Leader régional

Tout a été mis en œuvre pour garantir la santé de nos concitoyens et la résilience de l'économie, permettant au Togo de s'imposer comme un des leaders de la vaccination à l'échelle régionale. Dès mars 2020, la République togolaise s'est dotée d'un ensemble de mesures et d'outils destinés à contenir la propagation du virus, à assurer la santé et la sécurité de la population, et à créer les conditions de

confiance indispensables à la poursuite d'une activité économique soutenue. Ces actions ont permis de limiter au maximum l'impact de la pandémie. Avec 36 000 cas de contamination confirmés et 268 décès depuis le début de la crise, le Togo affiche l'un des plus faibles taux d'incidence du continent. Cette stratégie de lutte contre la pandémie a en outre permis, depuis le 25 novembre 2021, la reconnaissance par l'Union européenne, du certificat de vaccination numérique Covid-19 délivré par les autorités togolaises. Une première pour un pays d'Afrique subsaharienne et un motif légitime de fierté pour l'ensemble du gouvernement. Cette mesure, basée sur le principe de la réciprocité, permet à tous les voyageurs togolais doublement vaccinés d'accéder aux mêmes lieux et...

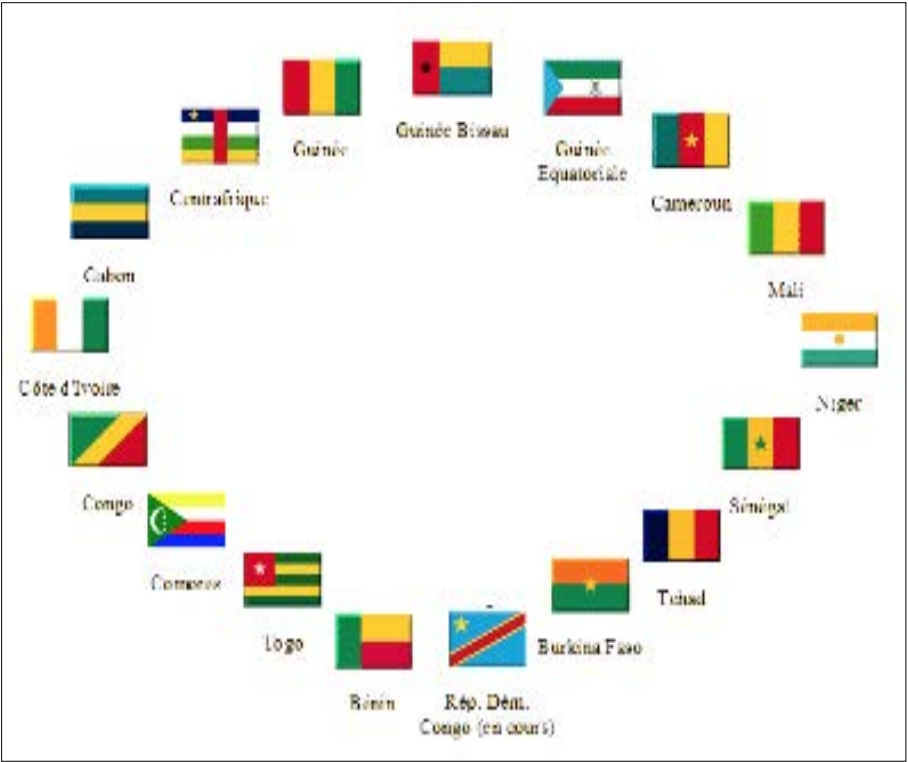
Suite à la page 11

Ohada

Droit et harmonisation des affaires, quelle plus-value pour un bon climat au Togo ?

Le droit des affaires est l'une des branches du droit privé qui porte sur un ensemble de droits relatifs aux affaires des entreprises, tels que le droit des contrats, la propriété intellectuelle, le droit des sociétés, la procédure commerciale, le droit fiscal, le droit pénal, le droit de la consommation, etc. En novembre 2018 au Togo, les juges de la chambre commerciale se sont formés sur les réformes de l'acte uniforme des sûretés et le recouvrement des créances. Une première série de formations qui visent à amener les acteurs de la chambre commerciale à revisiter les actes uniformes de l'Organisation de l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada). Que regorge cette organisation ?

Selon Lodonou Koami Gaméli, secrétaire exécutif de la Commission nationale Ohada, coordinateur des chambres commerciales, dans tout contrat, il y a toujours des problèmes d'exécution et quand les problèmes se posent, l'investisseur national comme étranger voudrait que son affaire soit réglée dans les meilleurs délais.



Les pays membres de l'Ohada

« Mais il veut aussi que la justice soit juste et c'est pour cela qu'il faut leur assurer la sécurité juridique et la sécurité judiciaire. La sécurité juridique, ce sont les textes applicables et l'Ohada nous donne cette sécurité. Maintenant la sécurité judiciaire, c'est que les magistrats chargés d'appliquer ces droits soient eux-mêmes formés dans ce droit-là, qu'ils soient au courant de la jurisprudence dans la matière de manière à appliquer ce droit sans voir la tête du client », a-t-il déclaré il y a quelques années. L'harmonisation du droit des

affaires en Afrique est nécessaire aux fins de garantir, au niveau de ses Etats membres, une sécurité juridique et judiciaire pour les investisseurs et les entreprises. L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), a été créée par le traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique signé le 17 octobre 1993 à Port-Louis et révisé à Québec au Canada, le 17 Octobre 2008. Ce traité a pour principal objectif de remédier à l'insécurité juridique et judiciaire existant dans les Etats Parties.

considérés comme nécessaires pour restaurer la confiance des investisseurs, faciliter les échanges entre les pays et développer un secteur privé performant. La mondialisation de l'économie exige l'harmonisation des droits et des pratiques du droit. Cette exigence constitue pour des pays en développement, dont le Togo, une priorité pour créer les conditions favorables à l'instauration d'un espace de sécurité juridique et judiciaire indispensable pour drainer des flux importants d'investissements, car investir est déjà en soi un risque, même s'il est calculé; s'il faut doubler ce risque premier inéluctable de celui d'un système juridique fluctuant, ondoyant et insaisissable, il n'y aura pas beaucoup de possibilités d'attirer des investisseurs. Vingt-deux années après la création de cette organisation, elle constitue une œuvre immense d'unification de droit sur le plan matériel et sur le plan territorial. De ce fait, il constitue un pare-feu à l'éclatement du droit des

affaires, à l'isolement des Etats parties et à la réalisation d'un espace juridique intégré propice à générer un espace économique viable et vivant.

L'adoption de règles juridiques communes, modernes, simples et adaptées à l'environnement économique internationale et de ses Etats membres, et formation adéquate des personnels juridiques et judiciaires. La Promotion d'une justice diligente, indépendante et soutenue par des procédures appropriées Encouragement au recours à l'arbitrage et aux autres modes de règlement amiable des différends. A ce jour, dix-sept (17) Etats sont membres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, le Congo, les Comores, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée-équatoriale, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo (RDC), le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Diverses composantes légitimes



Sandra Johnson, responsable cellule climat des affaires au Togo

Mission et prérogatives de l'Ohada

Il est indéniable que la balkanisation juridique et l'insécurité judiciaire ne constituent une entrave réelle au développement économique.

L'harmonisation du droit économique et l'amélioration du fonctionnement des systèmes judiciaires des pays en voie de développement étaient donc

La Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement: organe politique qui se réunit en cas de nécessité pour donner des impulsions et orientations générales nécessaires au processus d'harmonisation du droit des affaires en Afrique. Le Conseil des ministres: il est composé, pour chaque Etat

membre, du ministre en charge de la Justice et de celui des Finances. C'est l'organe délibérant de l'Organisation. Il définit les orientations spécifiques, programme les activités, autorise le budget et assure le contrôle du fonctionnement des institutions. Il exerce, en outre, le pouvoir normatif d'adoption

des Actes uniformes, des Règlements ou toutes décisions entrant dans le champ de ses compétences prévues au Traité instituant l'Ohada. Les Actes uniformes adoptés par le Conseil des ministres sont directement applicables dans les Etats membres et abrogent toute règle nationale contraire ou identique.

Le Secrétariat permanent: c'est l'organe exécutif de l'Ohada. Son siège est à Yaoundé (Cameroun) et il assure la coordination générale du fonctionnement des institutions et du processus d'harmonisation. A cet effet, il prépare les projets d'Actes uniformes, de règlements et de décisions, coordonne et organise les sessions du Conseil des ministres dont il assiste le président. Il représente en outre, l'Organisation dans ses relations avec les tiers.

La Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA): c'est l'organe juridictionnel commun et supranational dont le siège est à Abidjan (Côte d'Ivoire). Composée de treize juges, elle est seule

compétente pour connaître, en cassation, les décisions de justice rendues sur le droit Ohada par les juridictions des Etats membres de l'Organisation. Elle intervient en matière d'arbitrage, comme centre d'administration des procédures, et donne des avis sur l'interprétation et l'application commune du traité, des actes uniformes et des règlements ainsi que des décisions prises pour leur application.

L'Ecole régionale supérieure de la magistrature (Ersuma) : basée à Porto Novo (Bénin), elle est le centre de formation, de perfectionnement et de documentation en droit des affaires. L'Ersuma met à contribution des spécialistes des Etats membres pour mener ses activités. Elle dispense la formation à son siège, dans les autres Etats membres ou à distance, par visioconférence, à l'intention des professionnels du droit (magistrats, avocats, huissiers de justice, juristes d'entreprise, experts comptables etc.).

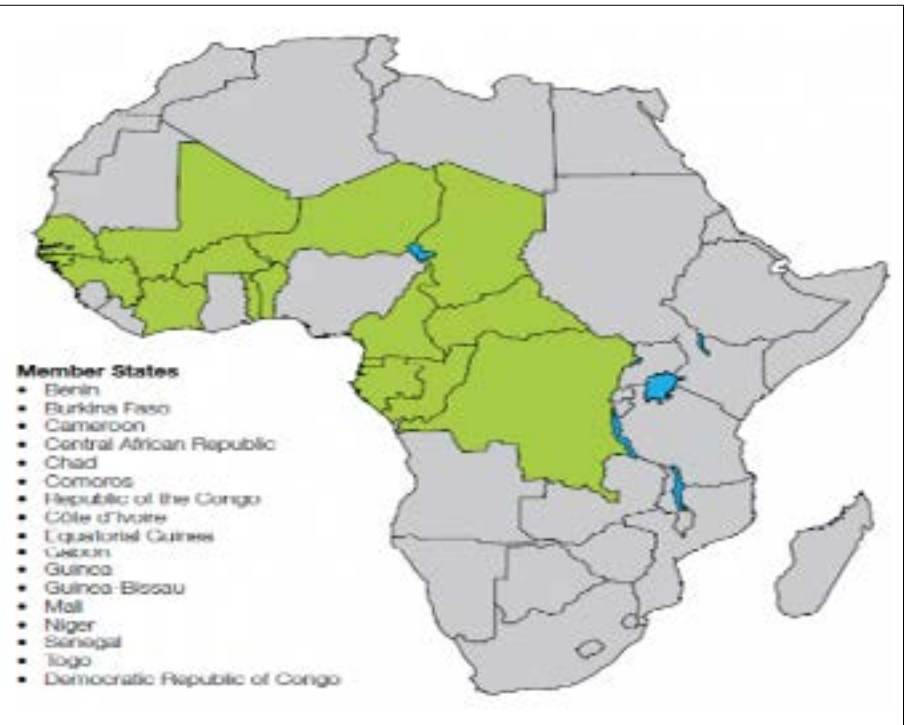
promotion du nouveau droit des affaires. De par leurs diversités associant parfois le secteur public au privé, elles participent au processus d'élaboration des Actes uniformes au niveau national ainsi que le suivi de leur application. L'Organisation Ohada est ouverte à tout Etat, membre ou non de l'Union africaine (UA), qui voudrait y adhérer. Nombreux sont aujourd'hui les

Etats africains qui manifestent un intérêt croissant pour le processus d'unification juridique et d'Etat de droit économique. Le traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique, signé à Port Louis le 17 octobre 1993, tel que révisé à Québec le 17 octobre 2008 est, dès son entrée en vigueur, ouvert à l'adhésion de tout Etat membre de l'UA et non signataire du Traité.

Confirmation de l'amélioration du climat des affaires au Togo



L'Ohada et ses points focaux dans chaque Etat membre



La zone géographique couverte par l'Ohada

Les commissions nationales Ohada sont les points focaux de l'Ohada dans chaque Etat

membre. Elles sont à la fois le cadre de concertation et la cheville ouvrière pour l'élaboration et la

Le droit des affaires

Dans le Rapport Doing Business 2019, le Togo a fait un bon de 19 places et occupe la 137ème place. Le pays est le sixième « top performer » au monde et le deuxième en Afrique. Dans l'Uemoa, l'économie togolaise est de plus en plus attractive. C'est la deuxième économie la plus attractive dans l'espace devant le Bénin, le Burkina Faso et le Sénégal. Sandra Johnson, la coordinatrice de la Cellule climat des affaires a précisé que : « ces résultats sont le fruit d'un travail collectif et traduisent les efforts du gouvernement, résolument engagé dans un processus profond de transformation de notre économie ».

Selon le rapport Doing Business 2019, le Togo a amélioré 6 indicateurs sur 11. Les domaines concernés sont : la création d'entreprises, l'obtention

de permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, le paiement des taxes et impôts et l'exécution de contrat. Les réformes entreprises dans ces différents domaines ont permis d'assainir l'environnement des affaires et d'attirer plus d'investisseurs. Dans le détail, la création d'entreprise est plus facile et rapide aujourd'hui au Togo. Le pays a validé 4 indicateurs dans ce domaine et se classe à la 74ème place. Les réformes menées concernent la réduction du capital maximum, la recherche du nom de l'entreprise, la suppression du droit d'enregistrement et le paiement direct des frais au guichet unique.

Attipoe Edem Kodjo
Source : ohada.com

Pack BUSINESS
Pour grandir

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boa.togo



Faisons le simplement **EN LIGNE**

avec **DIMANA**

DIMANA, la nouvelle plateforme digitale de DECLARATION, de PAIEMENT et de DEMANDE DE SERVICES en ligne de l'OTR

Gérez en ligne, à partir d'un terminal connecté, où que vous soyez et en temps réel : toutes procédures et démarches fiscales ; suivi et gestion des dossiers, demande de la carte d'immatriculation fiscale, de quitus ou tout autre document fiscal, demande de facilité de paiement...

L'OTR n'est plus seulement votre allié dans votre engagement citoyen et votre contribution à l'édification du bien commun, il est aussi votre conseiller, votre compagnon de tous les jours grâce à sa plateforme digitale DIMANA.

Pour vous et pour tous, faisons le simplement en ligne.

<https://dimana.otr.tg>



Décentralisation

Le ProDeGoL offre des voitures et équipements de bureau au ministère de l'Administration territoriale

Le ministère de la Décentralisation a réceptionné un important lot de matériels roulant et d'équipements de bureau dans le cadre de la clôture du Programme Décentralisation et Gouvernance Locale



Remise des clés des voitures au ministre

Le Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL), cofinancé par la République fédérale d'Allemagne et l'Union européenne (UE), est arrivé à terme ce 31 janvier 2022 au Togo après cinq années de mise en œuvre. Ce programme constitue l'une des phases (la troisième) de l'appui apporté par la coopération Allemande depuis 2013 au processus de décentralisation au Togo. La prochaine phase d'appui (la 4ème) a débuté ce 1er février 2022, pour une durée de 3 ans. Cependant et pour matérialiser la fin de la troisième phase, les autorités en charge de ce

programme ont remis ce mardi 22 février 2022, au ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, un important lot de matériels et équipements acquis sur financement européen, dans le cadre des appuis conjoints de l'Allemagne et de l'UE à la mise en œuvre du processus de décentralisation, qui a appuyé au Togo treize (13) communes.

Il s'agit d'un lot composé de six (6) voitures 4X4 (03 Toyota Hilux et 3 Toyota Prado Landcruiser), 3 groupes électrogènes, du matériel et équipement audiovisuel, informatiques et de bureau. Les lots ont été

réceptionné par le ministre d'Etat, Payadowa Boukpessi à son cabinet des mains de l'Ambassadeur d'Allemagne au Togo, Matthias Veltin et Frédéric VARENNE, représentant de l'Ambassadeur de la Délégation de l'UE au Togo.

« En plus de ces équipements acquis dans le cadre de l'action cofinancée de l'Union européenne, la coopération allemande met dès aujourd'hui à disposition de la Direction de la décentralisation et des collectivités locales une voiture Toyota Prado Landcruiser neuve, afin de permettre à la Direction d'assurer la coordination des actions à engager au cours de la phase actuelle du programme qui vient tout juste de débuter, ce 1er février 2022 », a précisé Dr. Omnia ABOUKORAH-VOIGT, la Cheffe du Programme ProDeGoL.

Le matériel fournis permettra aux services du ministère de renforcer la coordination des actions au profit de la décentralisation.

La Cheffe du ProDeGoL mentionne par ailleurs que les équipements remis ne constituent qu'une partie de l'ensemble du matériel acquis dans le cadre de l'action cofinancée.

« D'autres équipements informatiques et de bureaux restent à être remis. Certains

se trouvent dans les autres antennes du programme, notamment à Dapaong, Kara et Atakpamé, d'autres à l'ENA et d'autres encore à Lomé. Nous attendons les instructions de notre partenaire politique, le MATDDT, pour une deuxième remise au profit des bénéficiaires qu'il désignera, certainement au profit des Communes, à l'ENA, ou encore à la Faïtière des communes du Togo », a rassuré Dr. Omnia ABOUKORAH-VOIGT.

Selon l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Togo, les résultats enregistrés par le ProDeGoL notamment, dans l'accompagnement et le renforcement des capacités des communes au Togo sont à féliciter.

Pour le diplomate Allemand, « Nous marquons aujourd'hui, lors de cette cérémonie de remise de matériels et d'équipement certes la fin du programme décentralisation et gouvernance locale, plus connu de tous par « ProDeGoL », mais aussi la continuité de l'appui de l'Allemagne au domaine de la bonne gouvernance et de la décentralisation. En effet, comme je viens de le souligner, l'axe trois du partenariat germano-togolais pour les réformes prévoit deux programme et projet à mettre

en œuvre par la coopération technique allemande: le projet bonne gouvernance financière en cours de préparation et qui devrait débuter au cours de l'été 2022 et le Programme décentralisation et bonne gouvernance (ProDeG IV) qui a démarré ce 1er février 2022. Une grande partie des appuis planifiés par ce programme est destiné au renforcement des compétences et des capacités de 10 communes pilotes dans le domaine de la planification du développement locale, de la gestion des finances locales et du développement économique durable des territoires ».

Le ministre d'Etat a renouvelé au nom du gouvernement les gratitude du gouvernement aux différents partenaires pour les nombreux appuis qu'ils ne cessent d'apporter aux processus de la décentralisation dans notre pays.

Le ministre a également relevé les résultats engrangés par le programme tout au long de sa mise en œuvre au Togo. Il a réitéré la disponibilité du gouvernement à poursuivre sa collaboration avec les partenaires pour la bonne marche de la décentralisation et surtout il a promis aux partenaires de veiller à la bonne utilisation du matériel.

La rédaction

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE RAPIDBOX 5G DE TOGOCOM

POUR 295.000 F CFA BÉNÉFICIEZ DE LA RAPIDBOX 5G AVEC INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT OFFERT PENDANT 1AN

Rapidbox compatible 4G+ et 5G dans les zones couvertes. 12000 F/mois pendant 12 mois.

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

Lomé container terminal (LCT)

De nouveaux équipements pour répondre à l’augmentation des activités

Face à la forte augmentation des activités au Port autonome de Lomé (PAL), de nouveaux équipements sont mis en place. Ces équipements ont été réceptionnés jeudi 24 février par le ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, Kokou Edem Tengue.

Il s'agit de 2 grues mobiles supplémentaires pour le compte de Lomé container terminal (LCT) de marque LIEBHERR LHM 800-54 M. Ces équipements permettront de répondre en partie aux besoins engendrés par la forte augmentation des activités au port autonome de Lomé. La quantité de marchandises transitant par le PAL est passée de 25,9 millions de tonnes manipulées en 2020 à 29,6 millions de tonnes en 2021, soit une augmentation de 14 % entre 2020 et 2021.

Le trafic des conteneurs a également augmenté de 15 %, passant de 1,7 million de conteneurs en 2020 à 1,9 millions de conteneurs en 2021. Ces nouvelles grues permettront de supporter le gros volume de conteneurs en transit au Port autonome de Lomé. Face à l'activité grandissante, des grues portiques ont été commandées. Le volume de conteneurs déchargés au port autonome de Lomé a augmenté de 15,12% en 2021 et le nombre de tonnes de marchandises



Les officiels à la réception des équipements

déchargées a quant à lui progressé de 14,18%. Le trafic des navires aussi a connu une progression. Le nombre de navires ayant accosté au port de Lomé a augmenté de 7,8% par rapport à 2020.

Félix Tagba

L’IFAD Bâtiment lance sa formation en alternance

Quelques mois après avoir démarré ses cours, l’institut de formation en alternance pour le développement (IFAD) de Lomé, spécialisé en Bâtiment, lance le volet Alternance de son cursus. L’annonce a été faite mercredi lors d’une visite du président du Patronat national sur le campus, destinée à définir les modalités d’insertion des apprenants.



Un élève de l’Ifad en formation

Cette alternance sera illustrée par des immersions en entreprises, pour la phase pratique. “La formation se déroule à 50% à l’IFAD et 50% en entreprise. La place des partenaires est donc essentielle dans ce processus et il est important qu’ils viennent constater le démarrage effectif des cours”, explique Commi Nassini, n°2 de l’Agence Education Développement (AED) qui pilote les IFAD. Une convention-cadre sera donc signée avec le Conseil national du Patronat (CNP), ouvrant la voie à d’autres conventions bilatérales avec diverses entreprises de BTP sur le territoire. “Nous avons pris un engagement pour la réussite de ces formations et nous ferons le maximum”, a assuré Laurent Tamegnon. Initiés par le gouvernement, les IFAD ont pour mission de former des professionnels compétents, capables de s’intégrer immédiatement dans la vie active et s’adapter aux évolutions de leur secteur d’activité. Celui en Bâtiment de Lomé, ouvert il y a moins d’un an, accueille actuellement près d’une centaine d’étudiants dans plusieurs pôles de métiers : gros œuvres, énergies et fluides, menuiseries et métallerie, ou encore finitions et seconds œuvres. Deux autres sont également déjà opérationnels sur le territoire, en Aquaculture et Élevage.

Source : site officiel de la République togolaise

Union nationale des Transporteurs du Togo (Unatrot) Des transporteurs dénoncent les violations des statuts de l’Union par le bureau national

En conférence de presse le mercredi 23 février à Lomé, des transporteurs membres de l’association Progrès Transports ont mis en garde le Bureau national sortant de l’Union sur les conséquences qui pourraient subvenir de la violation des règlements statutaires de l’Unatrot lors du congrès électif de l’Union le 3 mai 2022 prochain.

Pour les membres de l’Unatrot qui ont organisé la conférence de presse le mercredi dernier à Agoè, à mesure que la date du prochain congrès électif approche, de sombres nuages planent à l’horizon et menacent d’angoisser l’organisation et le déroulement pacifiques de ce rassemblement, mettant ainsi en péril l’avenir de l’Unatrot. « Le congrès, qui se profile à l’horizon, va se dérouler contrairement aux traditions statutaires qui régissent le fonctionnement de notre syndicat depuis sa création en 1964 ...Des magouilles sont actuellement en préparation pour instaurer une présidence régionale tournante à la tête de l’UNATROT, ce qui est contraire à nos statuts », relèvent les transporteurs lors de la conférence de presse. « L’organisation du congrès électif dans les conditions actuelles est totalement illégale et illégitime.



Photo de famille des transporteurs

Depuis plus de trois ans au moins voire cinq ou dix ans pour certains, les mandats des bureaux des sections préfectorales et des bureaux régionaux sont arrivés à forclusion et doivent être renouvelés avant le congrès électif du 3 mai prochain. Car ce sont les délégués des sections qui élisent le bureau national », ont-ils ajouté. Outre les griefs portés contre le bureau national par rapport à l’organisation du congrès électif, les transporteurs membres de l’Unatrot, réunis dans le groupe Progrès Transports, dénoncent avec vigueur des tentatives malveillantes

dont l’objectif est de « torpiller l’avenir de notre syndicat et lui imposer un homme de paille chargé de continuer la politique de mauvaise gestion instaurée depuis dix ans par le bureau sortant ; une politique faite de délitement de notre syndicat, et de détournement de ses biens au profit d’intérêts privés inavoués ». Ils exigent donc de tous les acteurs de se conformer aux textes en vigueur conformément aux décisions de l’Assemblée générale statutaire qui s’est déroulée à Atakpamé le 9 septembre 2014.

La rédaction

Rapport PASEC 2019

Résultats du diagnostic du système éducatif au Togo

Dans le cadre de la réforme du système éducatif, le Togo a participé en 2019 à la deuxième évaluation internationale du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Confem (PASEC). Ainsi, après la présentation du rapport international en décembre 2021 à Dakar, l'équipe PASEC-Togo tient les 24 et 25 février 2022 à Lomé, un atelier de restitution nationale des résultats. La cérémonie d'ouverture dudit atelier s'est déroulée hier 24 février.

Sous l'impulsion du président Faure Gnassingbé, à travers le ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat, les autorités compétentes et les acteurs éducatifs se sont retrouvés autour des résultats du Togo sur l'analyse des systèmes éducatifs du pays.

Selon le coordonnateur du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Confem (PASEC), Hilaire Hounkpodote, « l'évaluation PASEC 2019 du Togo a montré que les élèves du Togo ont des performances mais il y a quand même des efforts à fournir. Les résultats révèlent qu'une part importante des enfants togolais n'ont pas les compétences nécessaires pour finir leur scolarité. Pour les élèves de 2e année, on a une part de plus de 50% qui

n'ont pas les compétences en lecture et mathématiques pour pouvoir continuer en 3e année », a-t-il déclaré à l'ouverture des travaux

« Il est également constaté que beaucoup de facteurs jouent sur la qualité notamment l'accompagnement des parents et les ressources éducatives à la maison et l'école. Il y a un lien direct entre les performances des élèves et les enseignants. Des formations continues vont être accentuées. L'utilisation du téléphone en milieu scolaire n'a pas été étudiée mais l'interdiction du gouvernement est une décision bien réfléchie et bien mûrie », a expliqué Hilaire Hounkpodote.

Pour aboutir à ces résultats après les préparatoires relatifs à la mise en place



Photo de famille des participants à l'ouverture

et au lancement de ce cycle d'évaluation PASEC 2019 depuis 2017, trois principales étapes ont caractérisé le processus d'évaluation. Il s'agit de l'atelier de formation des administrateurs de tests qui a réuni l'équipe nationale appuyée par les conseillers techniques du PASEC. Il s'est agi de former les administrateurs de tests aux procédures de collectes des données afin de les envoyer sur le terrain à savoir les établissements scolaires de l'échantillon d'écoles tirées

de façon aléatoire suivant un planning de collecte précis.

La deuxième étape a été consacrée aux missions de collecte de données auprès de plus de 8000 élèves et 1400 enseignants dans plus de 400 écoles de l'échantillon représentatif sur le plan national. La troisième phase est le codage, la saisie, le traitement et l'analyse des données après leur nettoyage pour les rendre fiables. L'évaluation PASEC 2019 au Togo a permis de

recueillir de nombreuses informations générales sur les élèves, les enseignants, les directeurs, les classes et les écoles pour évaluer le profil des apprenants et des instituteurs, juger du niveau d'allocation des ressources et comprendre la pratique de l'école afin de la lier aux performances des élèves. La corrélation de ces informations avec la réussite du test PASEC vise à fournir une référence pour l'efficacité et l'équité du système.

Attipoe Edem Kodjo

Tribune

Suite de la page 5

Togo : comment la pandémie de Covid-19 a réhabilité le rôle de l'État ?

... dans les mêmes conditions que les citoyens munis du certificat Covid européen. Cette reconnaissance du pass vaccinal togolais est le témoignage de notre capacité à appliquer des normes et standards alignés sur les exigences internationales. Elle vient également célébrer le choix du Togo de bâtir une société digitale et inclusive.

En décembre, de nouveaux paliers ont été franchis dans la stratégie de protection de la population, avec le lancement de la campagne des doses de rappel et l'entrée en vigueur du pass sanitaire dans les lieux de culte. L'accès aux lieux de prière catholiques, protestants ou musulmans est désormais conditionné à la présentation d'un certificat vaccinal ou d'un test PCR négatif. Maintenu en dépit des réticences qu'elle a pu susciter, cette décision stratégique vise à garantir la sécurité sanitaire lors des rassemblements spirituels qui, autrement, auraient pu se transformer en foyers d'infection.

Vaste campagne de vaccination

Le pass sanitaire a aussi permis d'accélérer la campagne de vaccination, lancée le 10 mars 2021. Le Togo a pris les

devants en mobilisant toutes ses capacités pour passer des commandes auprès des laboratoires internationaux afin d'anticiper et de ne pas dépendre exclusivement des fournitures du dispositif Covax. Il a mis en place une stratégie adaptée à ses publics-cibles, en priorisant l'ensemble du personnel de première ligne et les agents essentiels de l'État, les personnes âgées ou souffrant de comorbidités, ainsi que les 200 000 étudiants. À ce jour, 2,6 millions de doses ont été administrées et plus de 1,1 million de personnes sont aujourd'hui entièrement vaccinées. Le Togo affiche aujourd'hui l'un des taux de vaccination le plus élevé de la sous-région (35,6 % de la population adulte a reçu sa première dose et 27,5 % est totalement vaccinée).

Quatre millions de doses ont été commandées à travers le mécanisme The African Vaccine Acquisition Trust (Avat) de l'Union africaine et un million de doses sont déjà en stock. Le Togo dispose maintenant des moyens pour accélérer encore sa campagne. Grâce à cette stratégie vaccinale et à l'adhésion grandissante de la population, le Togo atteindra dans les meilleurs délais une immunité collective.



Sandra Ablamba-Johnson

Laboratoire d'innovation

La pandémie de Covid-19 a représenté un défi inédit, non seulement sanitaire mais aussi socio-économique. Elle a montré la nécessité de renforcer la protection sociale et la résilience des acteurs économiques et des ménages face aux chocs exogènes. La crise a servi de laboratoire pour l'innovation socio-économique et digitale avec la mise en place d'un revenu universel de solidarité pour aider les citoyens privés d'activités génératrices de revenu par le confinement.

La plateforme numérique Novissi a permis d'octroyer

une aide financière de 13,3 milliards de F CFA (20,2 millions d'euros) à 820 000 personnes à travers un système de transfert monétaire direct, sans jamais les rencontrer. Cette action, combinée à d'autres mesures de soutien économiques financées par l'État, a permis au Togo d'échapper à une récession que beaucoup jugeaient inévitable. L'économie togolaise a ainsi enregistré une croissance positive de 1,8 % en 2020, et a crû de 5,3 % en 2021.

L'expérimentation de Novissi, qui a pu être déployée en quelques semaines seulement,

en avril 2020, démontre les opportunités que recèle la transformation digitale au bénéfice de l'inclusion de la population. Elle servira de jalon à de nouvelles avancées, comme l'identification biométrique, qui offrira une identité numérique à tous les Togolais pour leur garantir une couverture santé universelle et l'accès aux services sociaux et financiers de base. Accélérateur de l'innovation, la crise sanitaire a réhabilité le rôle protecteur de l'État et servi de levier à des politiques sociales plus efficaces et inclusives.

La rédaction

7 ANS DE DÉFIS RELEVÉS ENSEMBLE

OKY Conseil



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

